



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Article sur les retombées de la recherche

# Accompagner l'intégration des élèves réfugié.e.s et de leurs parents à l'école

## Auteurs

Myriam Radhouane, maître-assistante, Université de Genève, Suisse,  
[myriam.radhouane@unige.ch](mailto:myriam.radhouane@unige.ch)

Ana Blanco Ferreiro, Université de Genève, Suisse,

Margaux Membrez, Université de Genève, Suisse,



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

À l'heure actuelle, les crises migratoires semblent se faire de plus en plus nombreuses et de plus en plus intenses. Chacun a pu constater l'ampleur de la souffrance humaine exposée régulièrement dans les médias. La fuite, à la recherche d'un avenir meilleur ou plus brutalement, d'une possibilité de survie, est devenue la solution inévitable pour de nombreuses personnes. Parmi elles, de nombreux enfants. Ils et elles arrivent dans des pays de réinstallation, autrement dit des pays en dehors des zones de crise qui ne sont pas des zones transitoires. Parfois, ils n'ont pas voulu quitter leur pays, parfois ils ne savent pas pourquoi ils sont partis. Ils arrivent alors dans un monde nouveau, à la culture nouvelle, et surtout, dans une nouvelle école. La littérature exposée dans l'article met en lumière les obstacles que doivent surmonter ces enfants : des différences dans les styles d'enseignement, des différences de langue, des différences culturelles et de l'instabilité lors de la réinstallation. Ces obstacles s'ajoutent au possible traumatisme produit par l'expérience prémigratoire (en d'autres termes, la crise/guerre/catastrophe naturelle qui a poussé la famille à quitter son pays d'origine). Face à ce nouveau public, les systèmes éducatifs ont réagi. Des initiatives ou projets ont émergé dans de nombreux pays.

De notre côté, nous avons étudié un dispositif mis en œuvre dans le canton de Genève en Suisse pour soutenir l'intégration scolaire et sociale des élèves réfugié.e.s et de leur famille (dispositif AIS-Scolaire). Ce projet a été développé comme réponse aux besoins des acteurs et des actrices de l'école se trouvant démuni.e.s face à ces nouveaux publics scolaires. Il est également issu de la reconnaissance de la complexité des parcours des élèves issu.e.s de l'asile. Et enfin il a bénéficié d'une impulsion politique ayant pour objectif de renforcer l'intégration des populations réfugié.e.s en Suisse.

Notre recherche nous a permis de comprendre l'organisation du dispositif. Il se compose de quatre étapes clés :

- (1) Mesure de premier accueil : une « accompagnatrice scolaire » est désignée pour participer à l'accueil de l'élève et de sa famille dans l'école. Cette personne maîtrise la langue de la famille. Elle peut ainsi traduire les informations clés favorisant dès lors l'entrée à l'école de l'élève et la compréhension de son fonctionnement par les parents. Cette personne peut rester avec l'enfant au début de sa scolarité afin de lui permettre de se familiariser avec son nouvel environnement scolaire.
- (2) Mesure de soutien en langue d'origine : l'accompagnatrice scolaire est également engagée pour offrir du soutien scolaire à l'élève. La particularité de son intervention est qu'elle passe par la langue d'origine pour permettre à l'élève d'accéder au savoir.
- (3) Mesure de soutien en langue de scolarisation : lorsque la maîtrise du français est suffisante, une personne enseignante prend le relais.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

de l'accompagnatrice scolaire et met en place un soutien scolaire en français.

- (4) Mesure extrascolaire : le dispositif permet à l'élève de s'inscrire à des activités extrascolaires et à des cours de langue et de culture d'origine (pour maintenir la maîtrise de sa langue maternelle).

Notre recherche nous a également permis de comprendre comment les accompagnatrices ont vécu la mise en œuvre du dispositif. Auprès des élèves, elles sont un véritable soutien pédagogique. Toutefois, la relation de confiance qu'elles tissent avec elles et eux leur permet d'endosser un autre rôle, caractérisé par le soutien socioémotionnel qu'elles offrent aux élèves qu'elles accompagnent. En effet, certaines d'entre elles ont décrit des situations dans lesquelles les enfants se confient sur leur parcours migratoire ou les peurs liées à leurs apprentissages en contexte suisse. Les expériences personnelles des accompagnatrices sont ici une véritable ressource. Généralement issues de la migration, elles comprennent le vécu des élèves, leur rapport à l'apprentissage du français et utilisent leurs propres expériences pour les rassurer.

Dans le cadre de ce dispositif, les accompagnatrices ont dû collaborer avec le personnel enseignant. De manière générale, elles expliquent que cette collaboration a été positive. Elles ont parfois coenseigné ou planifié le travail avec les titulaires de classe. Bref, la relation entre professionnel.le.s semble relativement égalitaire. Notre recherche a toutefois montré qu'il est nécessaire de clarifier les rôles des acteurs et des actrices afin de favoriser la bonne collaboration. Le dispositif AIS-Scolaire n'était pas toujours clair pour le personnel enseignant qui, dès lors, ne savait pas trop comment se positionner dans cette relation avec l'accompagnatrice qui représente une nouvelle catégorie d'acteurs et d'actrices dans le monde scolaire. Enfin, pour le personnel enseignant, la présence de ces accompagnatrices a pu donner lieu, dans certains cas, à des échanges formateurs. En explicitant des ancrages culturels, les accompagnatrices ont permis au personnel enseignant de mieux comprendre les parents. Plus qu'une ressource pédagogique, les accompagnatrices peuvent être de véritables médiatrices nécessaires à la réduction des malentendus interculturels.

Concernant les familles, il s'avère que les accompagnatrices scolaires sont de véritables ressources. Elles traduisent les documents de l'école, explicitent les normes scolaires et tissent ainsi des liens précieux entre l'institution scolaire et les parents. Nos entretiens nous ont permis de comprendre que certaines accompagnatrices vont plus loin que le rôle qui leur est assigné. Elles deviennent une personne de confiance et les familles tendent à se confier à elles.

De cette première recherche sur ce dispositif, plusieurs retombées pratiques peuvent être identifiées.



## REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

- (1) La mobilisation de la langue d'origine comme vecteur d'intégration semble être une piste pertinente. La langue constitue le maillon entre les expériences pré et postmigratoires et entre la famille et l'école. De plus, son usage au sein de l'institution scolaire est un signal fort, participant à la reconnaissance des apports de la diversité culturelle et ainsi à la valorisation des identités culturelles des élèves. Tout cela renforçant le processus d'intégration.
- (2) L'expérience personnelle des accompagnatrices s'est avérée être une ressource pertinente pour le soutien émotionnel des élèves. En prenant diverses précautions pour ne pas les assimiler à un soutien psychologique, il semble que le partage d'expériences soit une ressource enrichissante pour les dispositifs d'intégration.

Nous restreignons volontairement les retombées de cette recherche au nombre de deux. N'ayant pas réalisé une évaluation complète du dispositif, nous n'avons pas suffisamment de données pour circonscrire tout l'impact qu'il peut avoir eu sur les élèves, leur famille et le personnel enseignant. Il est important de l'explorer encore afin de connaître ses limites, tout comme ses points forts.